

nouveau ; un impôt substitué à d'autres , qui tous n'étoient établis que pour un tems borné ; un impôt dont la plus courte perception ne peut être tolérable ; un impôt dont on abuse , comme de toutes les autres , en ne le destinant point à la Caisse des Amortissemens , à cette même *nécessité* qui n'est que le prétexte de son établissement.

La nécessité alléguée plus illusoirement encore , pour autoriser le Projet contraire à l'équité qu'on qualifie de Règlement pour la liquidation des Dettes de l'Etat. Ce Projet, marqué au coin de l'infidélité dans les engagements , de l'arbitraire dans les réductions forcées , ne se trouve d'ailleurs lié par aucune analogie avec la nécessité toujours présentée. Ces Capitaux , dont on publie une fausse liquidation , ne paroissent pas même , par le Tableau imprimé subséquemment , entrer dans le Projet des remboursemens prévus jusqu'en 1789 & assignés sur la Caisse des Amortissemens. En effet , de toutes les Dettes dont l'Etat peut être chargé , des Dettes au denier 40 , des Dettes au denier 100 , Dettes inexigibles en elles-mêmes , sont celles dont le remboursement est le moins nécessaire , celles du moins qui devroient être portées au dernier ordre de remboursemens réservés pour un tems d'aisance & de libération totale. C'est donc en pure perte , sans aucune nécessité , à titre de simple spéculation & de spéculation infidèle & injuste , qu'on s'obstine à vouloir liquider des Dettes qu'on ne veut point payer , qu'on n'est point forcé de payer , qu'on ne peut effectivement payer : on se plait à jeter dans le Public l'allarme universelle , même où le mal réel ne doit & ne peut pas s'en suivre : Politique inconcevable qui sembleroit ne tendre qu'à discréditer l'Etat , qu'à resserrer toutes les ressources , qu'à faire obstacle au retablisement de la confiance , qu'à précipiter la révolution qu'envisagent en tremblant tous ceux qui aiment leur Patrie & qui comparent la position critique où se trouve l'Etat avec les étranges ressorts qu'on met en jeu pour le rétablir.

Votre Parlement ne peut au surplus que supplier très-humblement Votre Majesté de se faire remettre sous les yeux toutes les autres observations contenues dans les premières Remontrances. Elle recon-